

^
(N° 211.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

RAPPORT fait au nom de la commission des naturalisations, par
M. Du Bus aîné, sur la requête de JEAN DE BLICK.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Jean De Blick, ouvrier, domicilié à Anvers, né à Stoppeldyck (Zélande), le 4 mars 1797, demande la naturalisation.

Il résulte des renseignements obtenus sur sa demande, qu'il a servi pendant cinq ans dans le corps des sapeurs-pompiers d'Anvers, dont il a été congédié honorablement, le 16 septembre 1830; qu'il s'est marié le 10 novembre suivant; qu'il est ouvrier de profession et que sa conduite politique et privée est exempte de tout reproche.

L'art. 1^{er}, n° 2, de la loi du 22 septembre 1835, lui aurait été applicable s'il s'était conformé à l'art. 2 de cette loi.

Les avis sont favorables à sa demande.

Le président-rapporteur,

DU BUS AÎNÉ.